

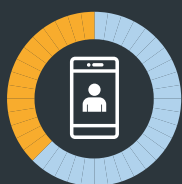


REPRISE DES EXPLOITATIONS : QUEL EST LE RESSENTI DES PRODUCTEURS ?

PERSPECTIVES DE REPRISE DES EXPLOITATIONS : QUEL EST LE RESENTI DES PRODUCTEURS WALLONS ?

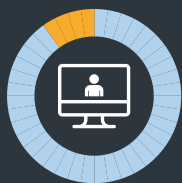
La reprise des exploitations agricoles/horticoles/piscicoles dans les dix années à venir est un réel problème, rencontré dans de nombreux pays et plus aigu dans certains secteurs. En Wallonie, en 2016, 67% des exploitants ont plus de 50 ans. 44% déclarent qu'ils n'auront pas de successeur et seulement 21 % qu'ils en ont un (Chiffres 2016 SPW Agriculture). L'attractivité du métier de producteur pour les jeunes est déterminant pour le futur de la production agricole/horticole/piscicole en Wallonie.

Plusieurs études ont été menées à l'étranger, pour tenter de définir les causes et de proposer des solutions. Des actions sont également menées en Wallonie, notamment par le RWDR et ses partenaires avec les cafés transmissions. Afin de mieux connaître l'avis des producteurs wallons sur la reprise des exploitations et de leur permettre de proposer des pistes d'actions qui faciliteraient la reprise, **le Collège des Producteurs a réalisé une enquête en ligne du 10 mai au 15 juin 2022. Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats.**



62%

des répondants
ont plus de 50 ans



82 %

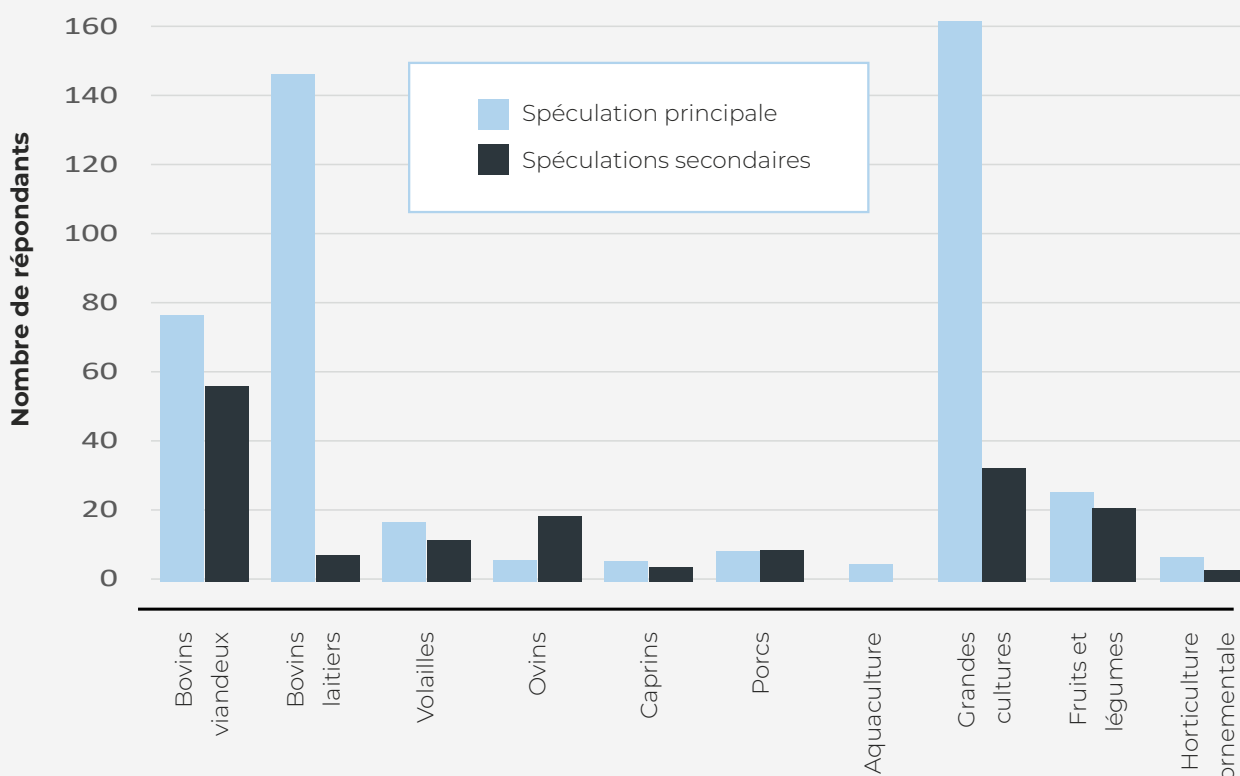
des producteurs
pratiquent
l'agriculture
conventionnelle



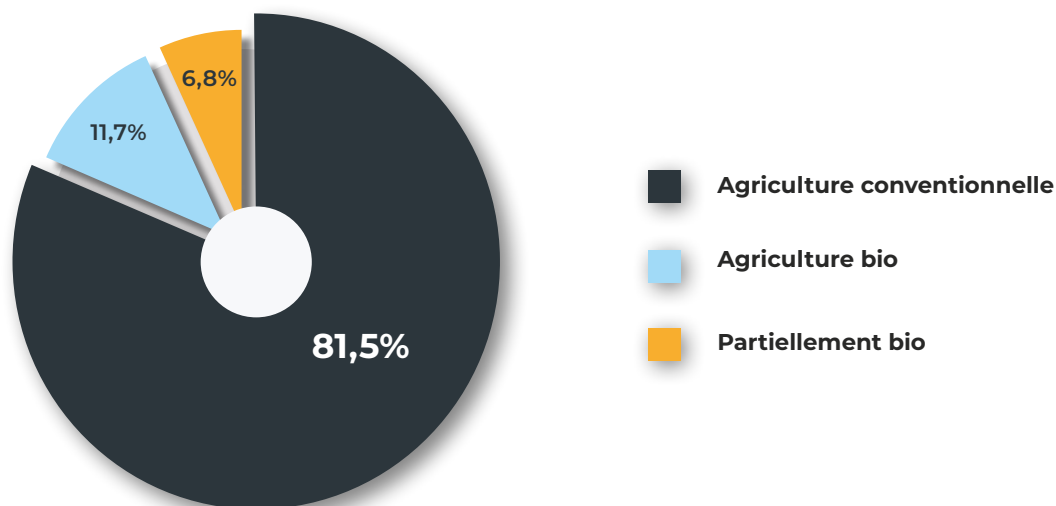
QUI SONT LES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE ?

325 producteurs ont répondu à l'enquête, la majorité d'entre eux ayant comme production principale les grandes cultures, le lait de vache et la viande bovine ce qui correspond bien à la répartition des activités agricoles en Wallonie. **82% des producteurs pratiquent l'agriculture conventionnelle. 89% sont indépendants à titre principal** et **83% ont un statut de personne physique**. Enfin, **62% des répondants ont plus de 50 ans**.

ACTIVITÉS PRÉSENTES SUR L'EXPLOITATION



EXPLOITATIONS CONVENTIONNELLES / BIO





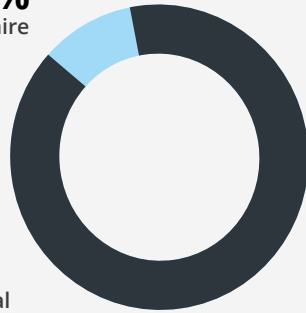
PAROLES DE PRODUCTEURS

« Le prix des terres agricoles et la loi sur le bail à ferme n'encouragent pas les propriétaires à mettre les terres à disposition des agriculteurs actifs. Or, une exploitation sans sécurité de production dans le temps n'est pas viable. »

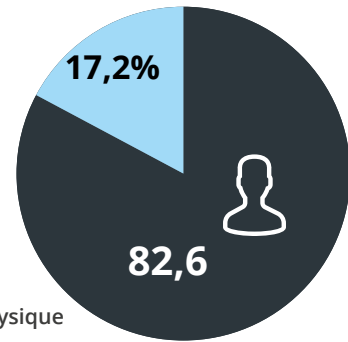
INDÉPENDANT À ...

11,1%
à titre complémentaire

88,9%
à titre principal



STATUT JURIDIQUE



■ En personne physique
■ En société

AGES DE RÉPONDANTS



ENTRE 51 ET 65 ANS
50,5%



ENTRE 40 ET 50 ANS
20%



MOINS DE 40 ANS
17,8%



PLUS DE 65 ANS
11,7%

PAROLES DE PRODUCTEURS



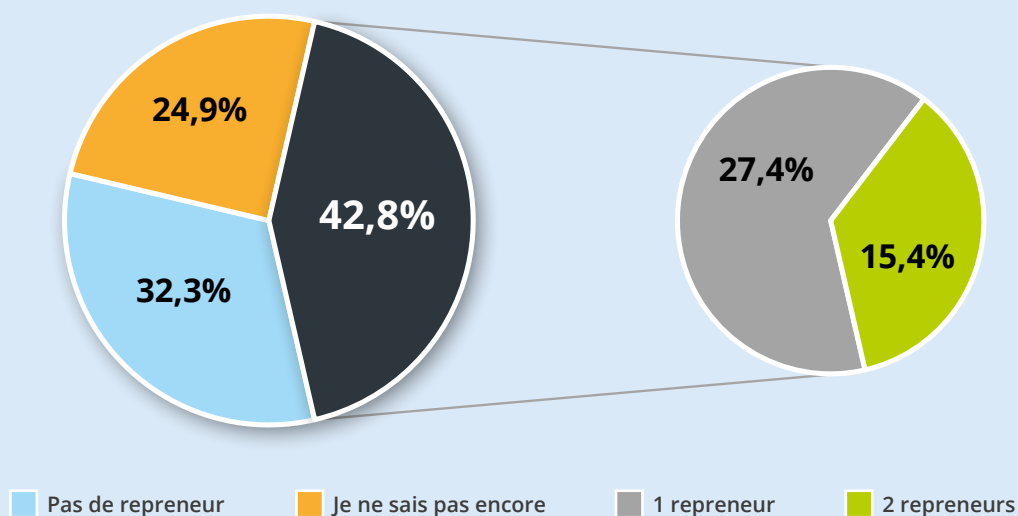
« L'équilibre financier et l'équilibre entre le travail et la vie familiale sont très difficiles ! Dans certaines fermes, un revenu extérieur est nécessaire pour assurer la viabilité de la ferme. Est-ce normal ? Pour favoriser la reprise, il faut que ce soit humainement supportable car c'est un engagement sur le long terme. »

« Ce qu'il faut pour attirer les jeunes c'est la perspective d'un revenu grâce à des prix de vente corrects de leur production. Des aides c'est bien, des prix c'est beaucoup mieux. »

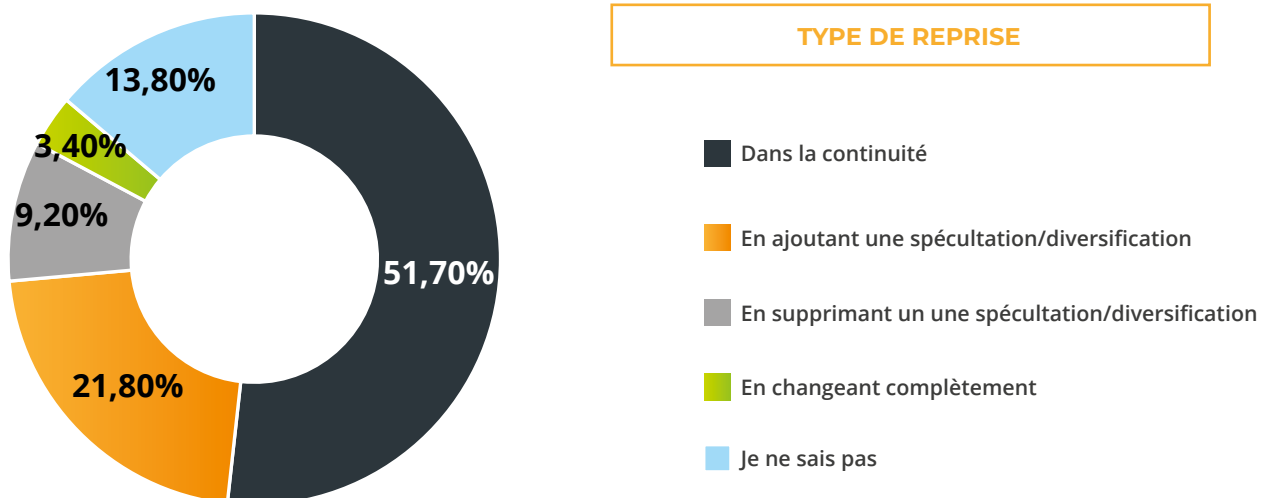
COMMENT SE PASSE LA REPRISE DE L'EXPLOITATION ?

Seuls les plus de 50 ans ont été interrogé sur la reprise de leur exploitation. 43% d'entre eux ont un ou plusieurs repreneurs, tandis que 32% savent qu'ils n'ont pas de repreneur. Dans 52% des cas de reprise, celle-ci se fait dans la continuité de l'activité principale. Cependant près de 20% des repreneurs vont ajouter une spéculation ou diversifier les activités de l'exploitation.

NOMBRE DE REPRENEUR(S)



TYPE DE REPRISE



PAROLES DE PRODUCTEURS



« Quand j'ai fait ma reprise en 2016, je trouvais qu'il était compliqué d'avoir toutes les informations concernant la reprise au niveau d'un guichet unique. »

« Renforcer les incitants financiers pour les propriétaires mettant leurs terres à disposition des agriculteurs actifs. »

« Il faut une meilleure valorisation de notre travail, de la reconnaissance de notre métier vis-à-vis du consommateur : nous produisons de la nourriture ! »

« Permettre aux enfants d'agriculteurs de reprendre la ferme en activité complémentaire et d'obtenir les mêmes aides que l'agriculteur dont c'est l'activité principale. »

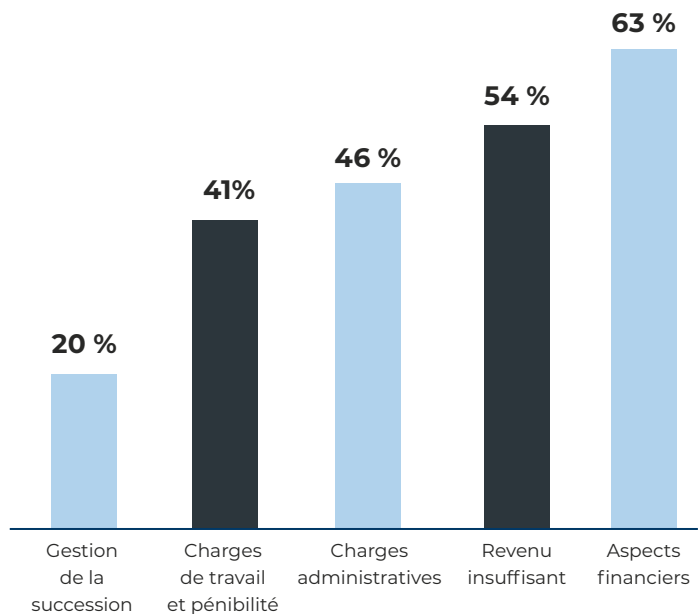
« Le manque de vision quant à l'avenir entre autre climatique »

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS D'UNE REPRISE ?

Cette question a été posée à l'ensemble des répondants, quel que soit leur âge. Les 3 principales difficultés sont les aspects financiers, le risque de revenu insuffisant et les charges administratives. Il faut noter que chez les moins de 50 ans, la charge de travail et la pénibilité arrivent en troisième position, avant les charges administratives. D'autres facteurs régulièrement cités sont la gestion de la succession, le capital reprise et l'accès au foncier.

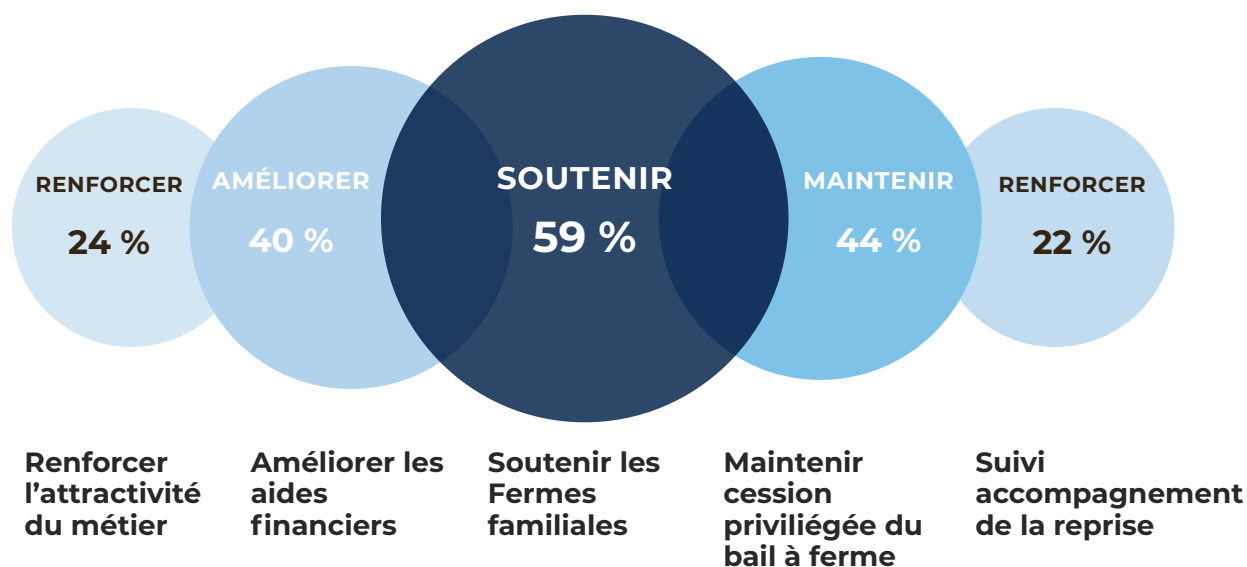
63 %

Aspects financier



QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIONS QUI POURRAIENT FAVORISER LA REPRISE DES FERMES ?

Les trois actions prioritaires selon les répondants sont : en priorité le soutien aux fermes familiales perçues comme plus facilement reprenables, ensuite le maintien de la cession privilégiée du bail à ferme et enfin, l'amélioration des aides financières à la reprise. D'autres actions comme le renforcement de l'attractivité du métier et du suivi-accompagnement de la reprise sont également citées. On n'observe pas de réelles différences entre les classes d'âge. Cependant les moins de 50 ans sont plus favorables aux reprises des ferme à temps partiel, au renforcement de l'offre de services existante comme le service de remplacement, et la demande d'un accompagnement renforcé à la réalisation d'un business plan.



Reprise des exploitations : qu'en pensent les producteurs

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14
5000 Namur

081 240 430

info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.collegedesproducteurs.be